

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 7 décembre 2021 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur les demandes de dérogations mineures concernant les règlements de lotissement et de zonage, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 355 922 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 136-136A rue Church, que la largeur minimale d'un des futurs lots pour l'habitation bifamiliale existante de type isolé soit 13,89 mètres alors que le règlement de lotissement en vigueur exige 15 mètres; et que l'entrée charretière incluant l'allée de circulation empiète sur le terrain contigu alors que le règlement de zonage en vigueur l'autorise pour des habitations de 3 logements et plus.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 356 377 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 1018 rue du Sud, que la largeur minimale d'un des futurs lots soit 7,29 mètres alors que le règlement de lotissement en vigueur exige 21 mètres lorsque l'usage est une habitation multifamiliale de type isolé.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 165 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 209 rue Miner, que le matériau de parement extérieur de l'abri industriel soit en toile de PVC alors que le règlement de zonage en vigueur l'interdit.

Conformément à l'arrêté 2020-049, cette demande est également assujettie à une consultation écrite d'une durée de 15 jours. En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 4 décembre 2021, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante:

#### **Demande de dérogation mineure – Consultation écrite**

Hôtel de Ville

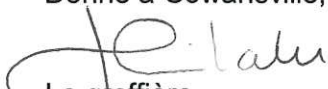
a/s Service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : [urba@ville.cowansville.qc.ca](mailto:urba@ville.cowansville.qc.ca)

Donné à Cowansville, ce 19 novembre 2021.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA